

# **INFORMATION GRÈVE DU JEUDI 17 MARS 2022**

Un mouvement de grève générale, qui touche notamment l'Education Nationale est annoncé pour le **jeudi 17 mars 2022**.

Les enseignants pouvant se déclarer jusqu'au mardi 15 mars 2022 avec une information définitive de l'Education Nationale au niveau de la commune au lundi 14 mars, il apparait néanmoins, sur la base des informations à notre connaissance, qu'un certain nombre **d'enseignants de votre école sera gréviste** :

**Pour la Maternelle du Centre : Mme CHAMPION, Mme BIEGEL et Mme MOISY.**

La loi du 20 août 2008 prévoit que les villes organisent un service d'accueil dans les écoles à partir de 25% de grévistes.

Par conséquent, tous les élèves des enseignants grévistes seront accueillis au sein de leur école habituelle (dans la limite des capacités d'accueils), sur les temps scolaires de 8h25 à 11h55 et de 13h35 à 16h05 sur inscription auprès du Service Education Jeunesse de la ville 2 Bd Riondel la Fabrik ou par mail : [sma@saint-marcellin.fr](mailto:sma@saint-marcellin.fr)

La référente aura dès lundi après-midi à disposition une fiche d'inscription au **Service Minimum d'Accueil** à remettre au service Éducation et Jeunesse **avant mardi 15 mars 12 heures** 2 Bd Riondel la Fabrik ou par mail [sma@saint-marcellin.fr](mailto:sma@saint-marcellin.fr) .

**Merci aux familles d'inscrire leurs enfants aux différents temps d'accueils périscolaires s'ils les inscrivent au Service Minimum d'Accueil.**

Vous remerciant pour votre compréhension.